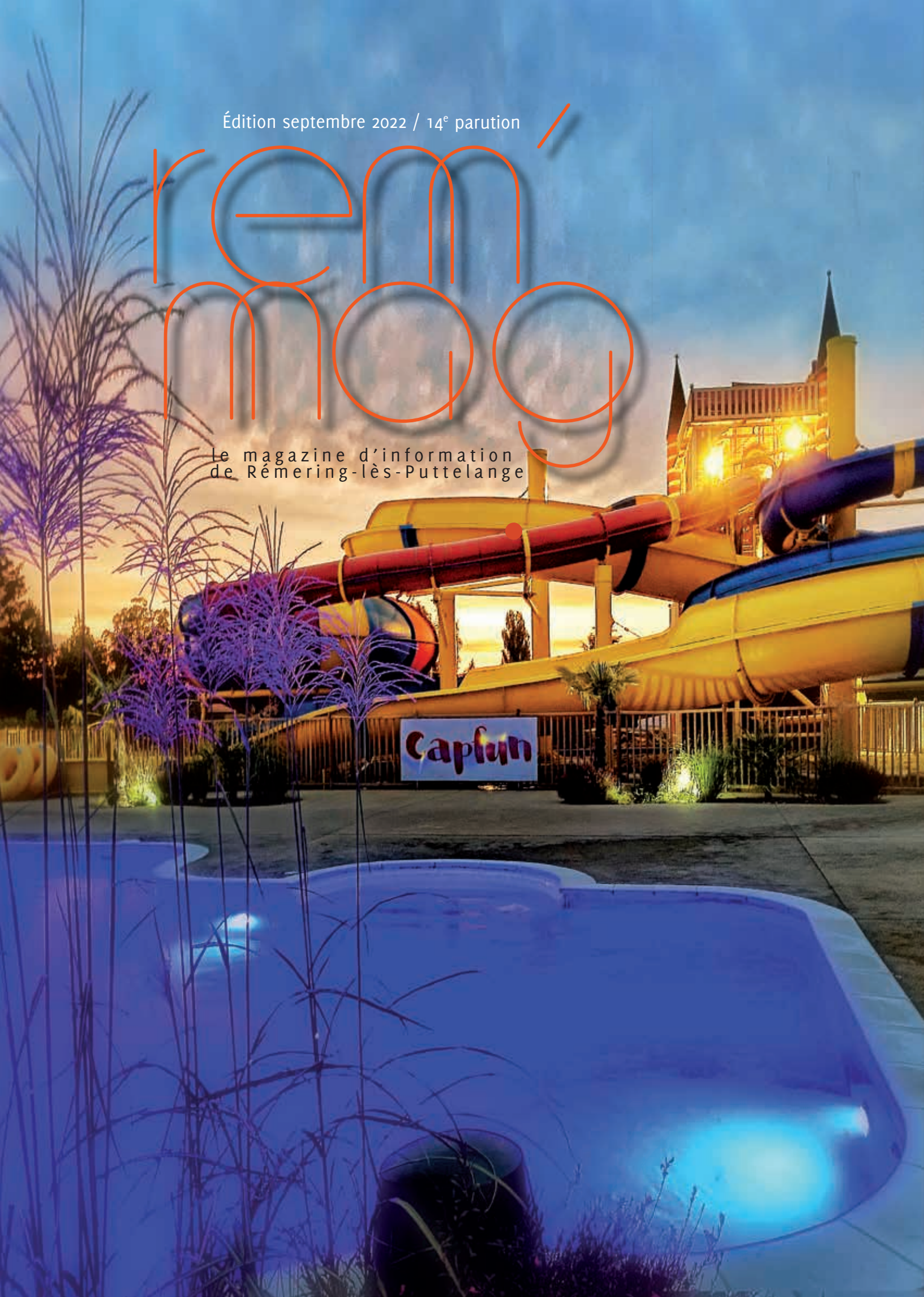


Édition septembre 2022 / 14<sup>e</sup> parution

# remering

Le magazine d'information  
de Rémering-lès-Puttelange

Captun





# 14e Édition SOMMAIRE

**COUVERTURE :**  
Le toboggan CAPFUN  
Photo A. MERTZ

**PAGE 1**  
PÊLE-MÊLE

**PAGE 2**  
SOMMAIRE

**PAGE 3**  
LE MOT DU MAIRE

**PAGE 4**  
LES FINANCES

**PAGE 8**  
NOTRE ÉCOLE

**PAGE 18**  
NOTRE PÉRISCOLAIRE

**PAGE 20**  
NOTRE BOULANGER

**PAGE 22**  
NOTRE CONSEIL DE FABRIQUE

**PAGE 24**  
SYNDICAT DES ARBORICULTEURS

**PAGE 28**  
LES CORDÉES

**PAGE 30**  
LE TAËKWONDO



**PAGE 31**  
LA PÊCHE

**PAGE 32**  
LES Z'ÉTANGS D'ART

**PAGE 34**  
CADRÉ DE VIE

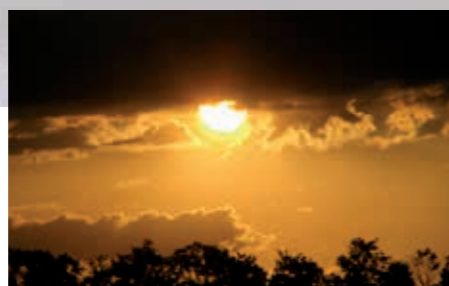
**PAGE 36**  
NOTRE DOYENNE

**PAGE 37**  
PALAIS DE GAUFRETTE

**PAGE 38**  
BORNÉS JAUNES

**PAGE 40**  
LA CONCILIATION DE JUSTICE

**PAGE 41**  
ÉTAT CIVIL



rem' mag

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE  
SARREGUEMINES

**COMMUNE DE  
RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE**

25, Rue Saint-Jean  
57510 RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE  
Commune Sinistrée  
arrêté minist. 31/08/1945

Tél 03 87 09 42 60  
contact@mairierlp.fr  
www.mairie-  
remeringlesputtelange.fr

**Permanence du Maire**  
MARDI 17 h à 19 h  
et sur rendez-vous

**Permanence de la  
première Adjointe**  
Sur rendez-vous

**HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE**  
LUNDI 9 h à 11 h 30  
MARDI 17 h à 19 h  
JEUDI 9 h à 11 h 30  
VENDREDI 9 h à 11 h 30



## le mot du maire

L'année 2022 s'annonçait sous de meilleurs auspices. Une sortie de crise sanitaire longtemps attendue a pointé tout doucement le bout de son nez, nous laissant espérer le retour à une vie normale, moins stressante. Tout le monde pariait sur une belle reprise économique laissant entrevoir un taux de croissance significatif.

Et puis, le ciel s'est de nouveau assombri avec une forte inflation. Difficultés d'approvisionnement énergétique et hausse des prix sont au programme du reste de l'année. Tout d'abord à cause de la forte demande mondiale due à la sortie de crise, ensuite par le déclenchement du conflit en Ukraine, qui souligne la fragilité de la dépendance française.

Vos élus n'ont pas pour autant renoncé à investir pour l'avenir. Mais la prudence reste de mise. Réfection de la route de la rue de Saint Jean à la départementale, passage de l'éclairage public aux LED pour économiser de l'électricité, réfection du monument aux morts, réfection du chemin rural de la rue du Coin à l'étang, mise en place d'une citerne eau pluviale à l'atelier municipal, sont au programme de cette année.

Sans oublier notre local commercial (boulangerie, pâtisserie, épicerie, restauration rapide) qui a été achevé au mois d'août. Je suis très heureux de vous annoncer son ouverture très prochainement. Vous trouverez, dans ce magazine, une présentation de notre boulanger et sa compagne, avec ce qu'ils souhaitent vous proposer.

L'influence urbaine, l'attractivité touristique, l'accessibilité des territoires, le marché de l'immobilier, les évolutions démographiques et sociales, sont autant de paramètres qui transforment le monde rural en profondeur. Avec mon équipe municipale, nous avançons sans nostalgie et nous nous adaptons donc rapidement. Le choix audacieux d'une belle boulangerie répond à un réel besoin et à une grande attente pour notre village, le camping CAPFUN et les villages voisins. Il est temps de repartager un lieu d'échange et de rencontre après cette crise sanitaire. Je compte donc sur vous pour devenir des consommateurs fidèles et solidaires de notre projet de proximité rurale.

Concernant le camping « le Palais de Gaufrette », nous sommes très satisfaits de nos décisions. L'entreprise familiale CAPFUN investit beaucoup en rénovant en profondeur et avec un grand savoir-faire, notre ancien camping municipal. En plus de l'équipe permanente, de nombreux emplois saisonniers ont été proposés aux citoyens de notre territoire. Des entreprises sont régulièrement sollicitées pour certains travaux ou services. Les réservations rencontrent beaucoup de succès depuis le jeudi de l'Ascension, avec de belles retombées économiques sur les commerces aux alentours.

J'espère de tout cœur la fin rapide du conflit en Ukraine, un retour à la sérénité dans notre pays et le meilleur pour chacun de nous.

En attendant, je vous souhaite une très bonne reprise après ces belles vacances estivales.

Votre dévoué Maire

Jean-Luc Echivard

# les finances de la Commune

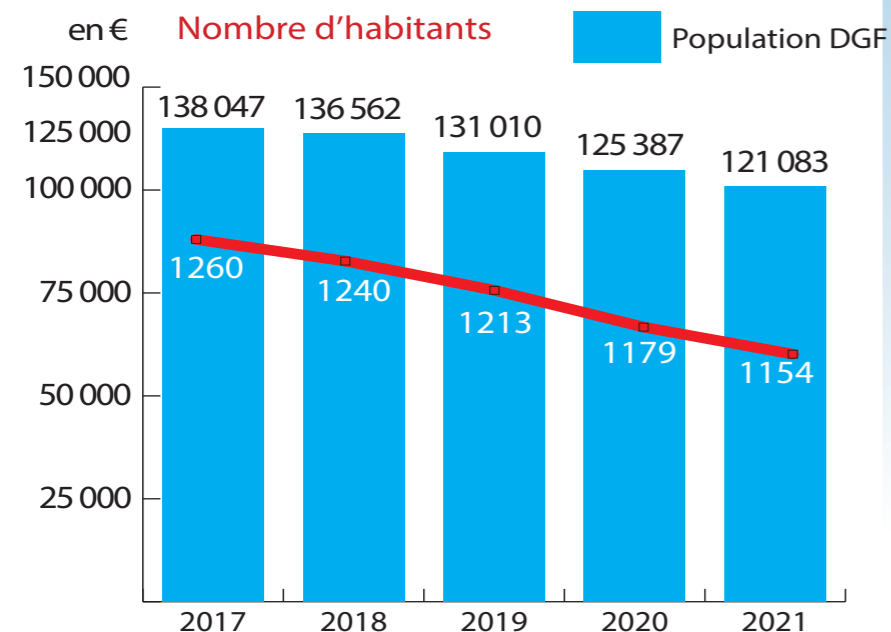
## EN QUELQUES CHIFFRES :

A compter de 2021, La Commune ne gère plus qu'une section budgétaire, le budget général de fonctionnement et d'investissement. Leur résultat pour l'année 2021 est présenté ci-dessous :

Budget général de la commune (en milliers d'euros) :

2021	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
En €/hab				
Ressources fiscales	308	382	418	458
Dotations et participations	211	166	164	206
Ventes et autres produits courants non financiers	209	88	99	95
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	18	13	11	9

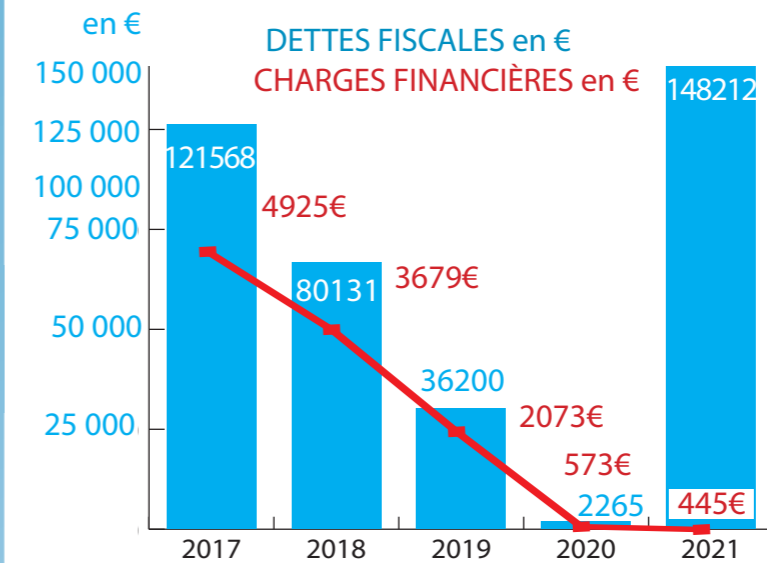
Source : fiche annuelle DVFF de la Direction Générale des Finances Publiques



Source : fiche annuelle DVFF de la Direction Générale des Finances Publiques

### Nos ressources :

Les ressources d'une Commune sont basées sur la fiscalité locale (taxes d'habitation et foncières pour l'essentiel), sur les dotations de l'Etat et les produits divers.



Source : fiche annuelle DVFF de la Direction Générale des Finances Publiques

### Nos dépenses :

Durant l'année 2021, nous n'avons pas engagé de dépenses nouvelles susceptibles d'alourdir le budget communal. Et globalement, elles se situent toujours en deçà des moyennes des communes comparables

Le compte administratif du budget général de la Commune fait apparaître pour l'année 2020, un résultat positif de fonctionnement de 253.672 €, dont un montant de 105.710 € doit être affecté pour compenser la section « investissement ». Il en résulte un excédent de 147.962 €, comparable à celui de l'année précédente, s'élevant à 147.138 €.

### Endettement de la Commune :

Un emprunt a été souscrit (à un taux très bas) pour financer la construction de la boulangerie du village. Son montant total est 150.000 € sur une durée de 20 années.

La mise en location du local commercial permettra de financer les échéances de l'emprunt, laissant intacte la capacité d'emprunt de la Commune pour d'éventuels projets futurs.

### Investissements et subventions obtenues

Les tableaux pages suivantes présentent les investissements réalisés et les subventions obtenues pour la période 2014 à 2022.

En comparant les investissements et subventions de la période 2008 à 2013, nous observons que le coût réel pour la Commune était de 36%, alors qu'il est de 41,64% pour la période 2014 à 2022.

Cet écart de coût réel final représente environ 100.000 € supplémentaires à financer par notre budget d'investissement.

Malgré notre appartenance à la CASC, qui nous apporte un montant substantiel de financement des investissements et en dépit des efforts déployés pour la recherche de subventions lors de chaque projet, nous constatons que leur montant se réduit régulièrement.

Les projets nouveaux seront toujours engagés avec prudence et après étude précise des possibilités d'obtention de subventions.

## Récapitulatif des subventions sur les projets 2008/2013 supérieurs à 25 000€ HT

PROJETS	MONTANT HT	MONTANT TTC (TVA 19,6%)	RETOUR SUR TVA (15,482% du HT)	SUBVENTIONS ETAT	SUBVENTIONS REGION	SUBVENTIONS DEPARTEMENT	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU	SUBVENTIONS SENATEURS/ DEPUTES/ AUTRES	TOTAL SUBVENTION + % par rapport au HT	COÛT REEL POUR LA COMMUNE
FIBRE OPTIQUE	143 510 €	171 638 €	26 573 €	56 726 €	14 181 €	37 544 €		5 000€ (député LETT)	11 3451€ 79%	31 614 €
REFECTION TOILETTES ECOLE ELEMENTAIRE	114 965 €	137 498 €	21 287 €	20 000 €		60 000 €			80 000€ 70%	36 211 €
MULTISPORTS ET JEUX	238 823 €	285 632 €	44 221 €	48 000 €	36 000 €	79 738 €		2 350€ (député LETT)	166 088€ 70%	75 323 €
RUE DE L'EGLISE + PLATEAU RALENTISSEUR	137 120 €	163 995 €	25 389 €			54 096 €			54 096€ 40%	84 510 €
TOIT DE L'EGLISE	148 765 €	177 922 €	27 545 €			52 067 €		16 426€ (vente du cuivre)	68 493€ 46%	81 884 €
ALLEES DROITES DU CIMETIERE	59 177 €	70 775 €	10 957 €	11 520 €		18 562 €			30 082€ 50%	29 736 €
ALLEES GAUCHES + LA CENTRALE DU CIMETIERE	66 374 €	79 383 €	12 290 €			18 661 €		7 000€ (député LETT)	25 661€ 38%	41 432 €
SILO A BOUES	196 711 €	235 266 €	36 424 €			31 390 €	73 500 €		104 890€ 53%	93 952 €
DEGRILLEUR AUTOMATIQUE	25 501 €	30 499 €	4 722 €			5 100 €	8 932 €		14 032€ 55%	11 745 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 946 €</b>	<b>1 352 608 €</b>	<b>209 408 €</b>	<b>136 246 €</b>	<b>50 181 €</b>	<b>357 158 €</b>	<b>82 432 €</b>	<b>30 776€</b>	<b>656 793 €</b>	<b>486 407 €</b>
				12% du HT	4% du HT	32% du HT	7% du HT	3% du HT	58% du HT	36% du TTC

En 5 ans, la commune a investi 1 352 608€ TTC pour la réalisation de ses gros projets. Elle a reçu 656 793€ de subventions (soit 58% des montants HT) et 209 408€ en retour de la TVA. Elle a donc réellement dépensé 486 407€ (soit 36% du montant TTC investi).

## Récapitulatif des subventions sur les projets 2014/2022 supérieurs à 25 000€ HT

PROJETS	MONTANT HT	MONTANT TTC (TVA 20%)	RETOUR SUR TVA (16,404% du TTC)	SUBVENTIONS ETAT	SUBVENTIONS REGION	SUBVENTIONS DEPARTEMENT	CASC	SUBVENTIONS SENATEURS/ DEPUTES/ AUTRES	TOTAL SUBVENTION + % par rapport au HT	COÛT REEL POUR LA COMMUNE
Parking en face du FSE	86 700 €	104 040 €	17 067 €			21 670 €			21 670€ 24,99%	65 303 €
Aménagement et sécurisation des abords de l'école	325 160 €	390 192 €	64 007 €	13 821 €	17 202 €	105 900 €		10 648 €	147 571€ 45,38%	178 614 €
Toit presbytère	27 888 €	33 466 €	5 490 €					15 000 €	15 000€ 53,79%	12 976 €
Parvis église et escalier	27 778 €	33 334 €	5 468 €				10 943 €		10 943€ 39,390%	16 923 €
Voies douces autour de l'étang et vers Hilsprich	87 950 €	105 540 €	17 313 €	5 392 €				50 000 €	55 392€ 62,98%	32 835 €
Parking centre village	65 995 €	79 194 €	12 991 €	11 160 €		8 000 €			19 160€ 29,03%	47 043 €
Volets roulants électriques et portes de l'école élémentaire	25 945 €	31 134 €	5 107 €	10 378 €					10 378€ 40,00%	15 649 €
Local commercial	519 000 €	622 800 €	102 164 €	165 606 €	50 000 €	99 000 €			314 606€ 60,62%	206 030 €
Local commercial - Maîtrise d'œuvre	58 080 €	69 696 €	11 433 €				29 040 €		29 040€ 50,00%	29 223 €
Trottoirs Bellevue	32 706 €	39 247 €	6 438 €				16 353 €		16 353€ 50%	16 456 €
Véhicule électrique	32 466 €	38 959 €	6 391 €		12 986 €				12 986€ 40%	19 582 €
Travaux de réfection de la route de la rue St Jean à la RN74	88 387 €	106 064 €	17 399 €			16 000 €	36 194 €		52 194€ 59,05%	36 471 €
Réfection éclairage public	74 295 €	89 154 €	14 625 €			26 108 €			26 108€ 35,14%	48 421 €
Réfection chemin rural de la rue de la Forêt vers l'étang	45 242 €	54 290 €	8 906 €				22 621 €		22 621€ 50%	22 763 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 497 592 €</b>	<b>1 797 109 €</b>	<b>294 798 €</b>	<b>206 357 €</b>	<b>80 188 €</b>	<b>276 678 €</b>	<b>115 151 €</b>	<b>75 648 €</b>	<b>754 022 €</b>	<b>748 289 €</b>
				13,8% du HT	5,3% du HT	18,5% du HT	7,7% du HT	5% du HT	50,30 du HT	41,64% du TTC

En 9 ans, la commune a investi 1 797 109€ TTC pour la réalisation de ses gros projets. Elle a reçu 754 022€ de subventions (soit 50,35% des montants HT) et 294 798€ en retour de la TVA. Elle a donc réellement dépensé 748 289€ (soit 41,64% du montant TTC investi).

# notre école

## Madame MICHEL prend sa retraite...

Hélène MICHEL est arrivée en 1997 à l'école de Rémering-lès-Puttelange.

Elle a enseigné en élémentaire pendant 23 années et n'a plus quitté l'école de son village jusqu'à la retraite.

Elle a eu tour à tour des élèves de CM, de CP et de CE. C'est dire si elle a vu passer de nombreux élèves dans sa classe au fil des années... et même les enfants de certains élèves par la suite...

Aussi, elle a terminé sa carrière avec une petite fête organisée par la municipalité.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite !



## Le temps des vendanges à Lucey.

Au mois de septembre, les élèves de CE1 et CE2 de Mme ECHIVARD ont participé aux vendanges à LUCEY dans la Meuse.

Accroché au flanc de la côte, propice à la culture du vin, LUCEY pérennise cet art depuis des siècles.

Après une heure trente de route, nous sommes arrivés dans ce charmant village typiquement lorrain.

Les enfants ont pu visiter la Maison Lorraine de la Polyculture, découvrir d'anciens outils et assister à une démonstration d'extraction de jus de raisin à l'ancienne avec un pressoir.

Puis ils ont participé à des ateliers de découverte des odeurs et des goûts.

Après la pause pique-nique, nous avons visité une cave et un viticulteur professionnel nous a expliqué les techniques modernes de production.

L'après-midi s'est achevé par la récolte du raisin dans les vignes.



## MARDI 1er MARS 2022

Aujourd'hui c'est **MARDI GRAS !!!** On a fêté CARNAVAL à l'école on s'est déguisé et on a défilé dans les rues du village avec tous les enfants de l'école. On a crié « Allez Hop, Allez Hop !!!! » C'était amusant et rigolo ! Au retour, nous avons pris un goûter avec des beignets et du jus de pommes. C'était trop bien !!!



## SORTIE A LA FERME DE MARIEMBOURG A GUEBLING 31/05/2021

On est allé visiter une ferme à Guébling en bus : c'est une ferme où il y a des moutons et beaucoup d'autres animaux : des lapins, un faisan doré, un veau, des poules, des canards, des poussins, des canetons, des insectes dans leur hôtel, des abeilles qui faisaient du miel, des chèvres, des chevaux, des poneys, un âne.

On a vu les chiens du berger qui rassemblaient les moutons et les faisaient tourner en rond : il y avait « Youpi » le chien noir et blanc et « Rubis » le chien brun et blanc.

On a visité la bergerie, et on a même vu le monsieur qui tondait les moutons. La bergère nous a expliqué comment laver, nettoyer et mettre la laine en pelote.

On a aussi visité le beau jardin de Marie, la bergère. Il y avait même une roulotte dans laquelle on a pu rentrer. A midi nous avons pique-niqué dans la cour de la ferme, c'était très chouette. L'après-midi, on a fait de la farine en écrasant des grains de blé.

On a passé une trop belle journée !!!



## SORTIE AU PARC STE CROIX DE RHODES 22/06/2021

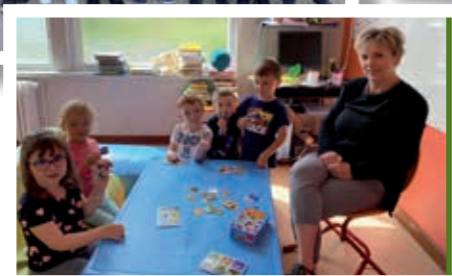
Le mardi 22 juin, nous sommes allés au parc animalier de Ste Croix. On a vu plein d'animaux différents : des loups gris et blancs, des pandas roux, un paon qui faisait sa roue, des poissons, des canards, des pélicans, des cerfs, des biches, des vaches qui débroussaillent, des bisons d'Europe, des biquettes....

On a aussi pu traire des « fausses vaches » dans la mini ferme. On a vu un spectacle avec M. Mouton : il nous a raconté une histoire avec le grand méchant loup. M. Mouton nous a dit que les loups n'étaient ni gentils, ni méchants, mais que c'étaient des animaux utiles parce qu'ils mangeaient les animaux malades dans la nature pour ne pas que les autres animaux deviennent malades. Ensuite, on a pique-niqué à l'abri parce qu'il pleuvait.

L'après-midi, nous avons pris un petit train pour faire tout le tour du parc et voir encore plein d'autres animaux. C'était une très belle journée : super, trop bien !



# L'Allemand



## L'Allemand à L'école

Depuis la rentrée de septembre 2020, Cathy Lambiné est notre « maîtresse d'allemand ». Elle a été embauchée par les deux communes du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Hilsprich-Rémering dans le cadre du projet « SESAM'GR » - APPRENDRE DANS LA GRANDE REGION (6 Régions - 6 systèmes éducatifs connectés dans un seul projet).

Maîtresse Cathy intervient plusieurs fois par semaine dans toutes les classes, de la maternelle au CM. Dès le plus jeune âge les enfants apprennent des mots en allemand et progressent par le biais du jeu pour les plus petits.

C'est également dans ce cadre que le Bibus est passé à l'école : des animatrices sont venues raconter des histoires en Allemand à nos élèves, heureux de monter dans cet étrange bus.

# manifestations



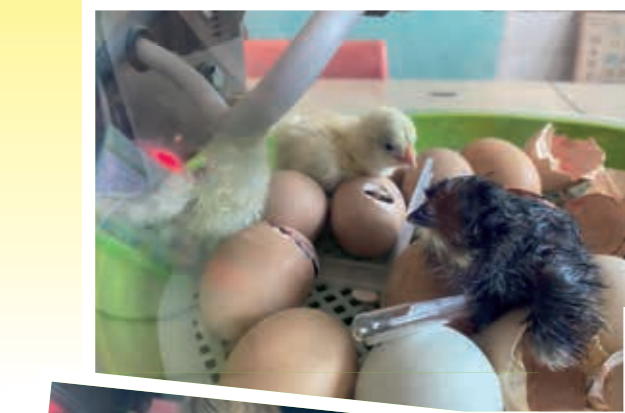
La vie normale reprend peu à peu à l'école avec ses activités et ses traditions.

Saint Nicolas est passé nous ramener des friandises. Il était accompagné de son âne Nougat qui était la vedette de la journée !

Nous avons également fêté Carnaval et c'est déguisés que nous sommes allés défiler dans le village le jour de Mardi Gras, accompagnés du personnel du périscolaire. Nous ne sommes pas passés inaperçus dans les rues avec nos « Allez hop » !



# poussins



## Les poussins à l'école.

Au mois de mai de cette année, Eva nous a ramené des œufs que nous avons mis dans une couveuse à l'école. Il a fallu être très patients et attendre plus de 21 jours pour voir le premier œuf éclore !

Finalement nous avons eu 10 petits poussins jaunes ou noirs. Nous les avons mis dans une cage avec une lampe rouge pour les réchauffer. Nous avons pris bien soin de ces petits poussins ! Il faut les nourrir plusieurs fois par jour. Ils sont si mignons qu'on a envie de leur faire des câlins !

Ils grandissent vite et nous devons leur trouver des familles d'adoption. Les élèves de la classe sont ravis de les ramener chez eux...C'était une belle expérience .

# vélo



## Les sorties à vélo.

Le mois de mai arrive et les beaux jours aussi !

On a envie de faire du sport et de bouger .

La maîtresse nous emmène faire du vélo. Mais c'est une expédition quand on est une classe de 23 élèves : il faut bien respecter les règles et les distances de sécurité. Alors avant de partir à vélo, nous nous sommes entraînés dans la cour de l'école, nous avons fait des petits circuits. Il fallait s'arrêter à bonne distance de nos copains, faire des slaloms...

Puis nous sommes allés faire le tour de l'étang, accompagnés par des mamans volontaires et sportives ! Nous sommes impatients de faire d'autres sorties à vélo...

# maternelle

## LES ENFANTS DE LA MATERNELLE RACONTENT...

### VENDREDI 6 MAI 2022 : JARDINAGE

Cette après-midi, nous sommes allés au péri pour faire des plantations de fleurs. D'abord on a enlevé les mauvaises herbes et pioché la terre. Ensuite on a posé les fleurs du plus clair au plus foncé. Puis on a fait les trous pour chaque fleur, on les a sorties du pot en appuyant sur le pot. Pour bien les planter, on a remis la terre et bien appuyé sur la terre pour la tasser. On a passé un peu le balai pour nettoyer les dalles autour des fleurs. Et pour finir, on a arrosé toutes les fleurs. On a planté des géraniums, des sauges (elles sentaient les raviolis !), des dahlias, des bégonias, des asters...



### MARDI 22 MARS 2022 : Spectacle ANNIE KIWI

Cette après-midi, nous avons pris un bus pour aller au spectacle d'Annie KIWI à Grundviller. C'était l'anniversaire d'Annie Kiwi, son gâteau d'anniversaire était trop petit, et avec Charly nous lui avons préparé un plus gros gâteau ! C'était un gâteau magique !!! Pour faire ce gâteau, il nous fallait : des fraises, des pommes, des bananes, des kiwis, des cerises, du lait, de la farine, du sucre, du beurre et des œufs.

Nous avons chanté : « der Magische Kuchen », et « Der bunte Koch » que nous avons appris avec Cathy à l'école.

C'était trop bien et trop cool !!!



### VENDREDI 8 AVRIL 2022 : SORTIE CINEMA

On est allé au cinéma à Puttelange voir « Un petit air de famille » un dessin animé composé de 5 mini contes. Il y avait une histoire avec une petite fille et sa mamie : la petite a fait un caprice pour que sa mamie la porte. Elle n'était pas gentille, elle a même renversé le panier de myrtilles, et elle a pleuré.



Il y avait aussi une histoire d'un petit garçon avec son papi : le papi s'est envolé dans le ciel.

Une autre histoire racontait les enfants qui faisaient les parents et les adultes faisaient les bébés. C'est les enfants qui coiffaient les cheveux des parents, ils leur donnaient à manger et s'occupaient d'eux comme des parents.

La quatrième histoire, montrait deux frères qui se chamaillaient beaucoup, mais à la fin ils étaient amis.

### MARDI 22 MARS : Passage du Bi Bus !

Ce matin, pour la première fois, le Bi Bus est venu devant notre école. Sur le bus on voyait deux enfants l'un portait un drapeau allemand et l'autre portait un drapeau français. A l'intérieur, ce n'était pas comme un autre bus : il y avait une bibliothèque dans ce bus, des petits sièges et des fauteuils confortables. Il y avait beaucoup de livres, des BD et des CD. Mais il y avait aussi des peluches, des marionnettes, un troll accroché au plafond ! Deux dames étaient avec nous dans le bus : l'une parlait français, l'autre parlait allemand. Elles nous ont raconté une histoire : c'était la même histoire en allemand et en français. C'était l'histoire d'un garçon et d'une fille qui jouaient à cache-cache ! Les dames étaient très gentilles et elles nous ont même donné un petit cadeau ! C'était trop chouette !!! Nous avons hâte que le Bi Bus revienne !!!



### JEUDI 3 MARS 2022 : Spectacle Ronde et nature

Cette après-midi, nous avons vu un spectacle : Les poules se sont enfuies ! Il y avait tous les animaux de la ferme : le cochon, une poule, une vache, un lapin, un mouton, un chat, un chien, un canard, un cheval....

On a appris aussi comment s'appelaient les bébés de tous ces animaux : Le lapereau, l'agneau, le poussin, le porcelet, le veau, le caneton, le poulain, le chaton, le chiot....

Pendant le spectacle, nous avons aussi appris où habitaient tous ces animaux. On a vu aussi plusieurs vidéos : l'une nous a fait visiter une ferme, l'autre nous a présenté un petit poulain.

Le spectacle était vraiment très bien, et en plus des enfants ont pu mettre les déguisements des différents animaux de la ferme.





APM



APM



SORTIE FÔRET



PLANTATIONS FSE



ATELIER COMPOTE



ATELIER COMPOTE



CENTRE AÉRE

# notre périscolaire : CIGOGNEAUX

## L'équipe :

Une nouvelle directrice Malek CHEVALLIER est venue compléter l'équipe dynamique, réactive et disponible du périscolaire, maintenant constituée de 2 salariées OPAL (Marine et Malek) et du personnel mis à disposition par la commune (Aurore, Corinne, et Lucie).

La Municipalité remercie Lindsay Frantz pour l'année passée à Rémering et lui souhaite bon vent dans ses nouvelles fonctions liées au domaine de l'horticulture.

Les projets phares menés en 2021, et à poursuivre en 2022 :

- L'art de la nature à travers les 4 saisons et ses couleurs magiques.
- La sensibilisation sur l'environnement avec LabelVie, une démarche de valorisation en lien avec le développement durable, pour une labellisation du centre de Rémering-lès-Puttelange

## Les partenariats :

### - L'ÉCOLE :

Renforcement du partenariat existant avec les écoles pour en optimiser le fonctionnement. Communication accrue autour des activités et des événements proposés par les Cigogneaux. Organisation d'activités communes en lien avec les projets écoles et périscolaire : fleurissement, plantation et aménagement communs à l'arrière du FSE et au jardin de l'école maternelle. Les 2 classes maternelles et les enfants du périscolaire.

### - LA MUNICIPALITE :

Elle participe activement à tous les projets, à l'équipement du centre LES CIGOGNEAUX, elle met des moyens humains à disposition, et soutient financièrement et logistiquement les différentes activités. Elle favorise également la communication et les relations avec les différentes associations.

- **LES MERCREDIS MUTUALISÉS** entre le centre de Rémering et celui de Puttelange. Nouveau projet initié par les élus des 2 municipalités, et démarré en septembre afin d'assurer

un accueil de qualité, qui répond au besoin des enfants et des parents. Un accueil le matin dans une commune et l'après-midi dans une autre. Projet innovant avec 2 prestataires différents Les Foyers Ruraux et L'OPAL. Et tout un réseau partenarial associatif, avec comme objectifs « Initiation et découvertes » par le biais des APA (Activités Pédagogiques Associatives). Il s'agit d'un accueil de loisirs classique, avec une ouverture culturelle, sportive, ludique, avec des partenaires et autres intervenants extérieurs.

Pour Rémering c'est la continuité des actions qui sont proposées depuis plusieurs années, avec le réseau partenarial impliqué et motivé des associations locales sur lesquelles le périscolaire peut toujours compter.

## Quelques exemples de rencontres avec :

- Une cheffe pâtissière **Katharina** qui avec son mari **Cédric**, boulanger, tiennent la boulangerie de Grundviller. Au menu : atelier pâtisserie.
- Les arboriculteurs avec **Mylène** et **Marlène** : activités autour de la pomme et dégustation de quelques variétés.
- **Francine**, bénévole de la bibliothèque municipale : atelier d'éveil à la lecture et Kamishibai.
- **Evelyne**, artiste peintre : découverte de son atelier de peinture plus initiation.
- **Yves**, le garde pêche et les membres de l'APEM (**Hubert, Michel, Alain, Stéphane**) pour une activité pêche à l'étang de la commune.
- **Maxime**, le garde forestier : visite en forêt, avec au programme, nature et biodiversité.
- Les enfants du groupe **NEMO** encadrés par **Myriam**, éducatrice de l'**IME DE SARREGUEMINES** : temps de partage et d'activités communes « Changeons de regard sur les différences ».

## La restauration :

Un changement de traiteur a été acté durant l'année. Ce sont dorénavant « Les Marmites de Cathy » qui sont chargées de la livraison des repas chez Les Cigogneaux.

# NOTRE boulanger

## GÉRALD



Lorsque nous avons appris la fermeture de commerces à REMERING LES PUTTELANGE, l'équipe municipale a immédiatement mesuré l'impact que leurs disparitions auraient pour nous tous. L'équation est simple : sans école, sans services publics et sans commerces, nos communes rurales sont vouées à la disparition. Aucun d'entre nous ne le souhaite.

La construction d'un local commercial de proximité (Boulangerie – Pâtisserie – Epicerie – Restauration rapide) est la meilleure réponse que l'on a pu apporter. Avec lui se joue une part de la vie et de l'avenir de notre commune.

Un commerce, c'est bien sûr un lieu et son équipement mais aussi et surtout, des personnes qui lui donnent vie.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons notre boulanger et notre boulangère. En prenant ce commerce, ils contribuent à l'attractivité de notre village. Ils participent aussi au renforcement du lieu qui unit les habitants les uns aux autres et à leur commune.

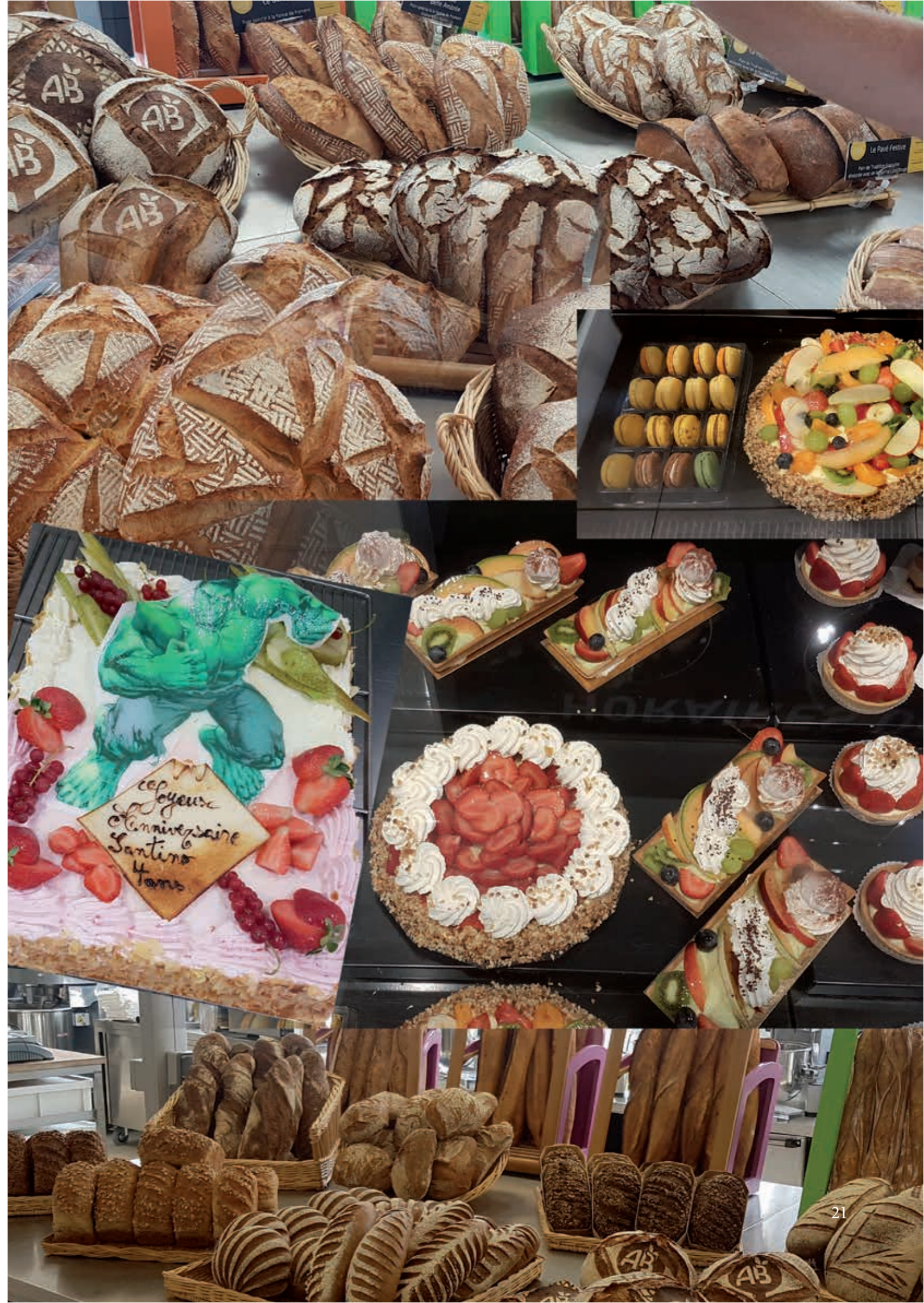
Monsieur Gérald FIOLETT est boulanger, pâtissier, chocolatier, confiseur, traiteur snacking. Il a 42 ans et une grande expérience (27 ans) dans le domaine de la boulangerie (traditionnelle et grande distribution). Mademoiselle Tamara KRIER, sa compagne, a 36 ans et est esthéticienne de formation. Ils habitent Nelling.

Ensemble, ils ouvrent la boulangerie, pâtisserie, salon de thé, snacking, épicerie de dépannage qui porte le nom de « LA BAIE DE CASSIS ». Ils proposent aussi des produits locaux et régionaux en circuit court avec des producteurs de notre territoire. Pour la fourniture des farines, ils ont signé un contrat d'exclusivité avec les moulins de Sarralbe.

Notre local commercial de proximité est ouvert du mardi au samedi de 5h30 à 18h30 sans coupure, le dimanche de 6h30 à 13h30, il est donc fermé le lundi. La cuisson du pain s'effectue toute la journée en continu jusqu'à 18h, ainsi tout le monde peut acheter du pain frais, même en fin d'après-midi en rentrant du travail. Des opérations promotionnelles sont prévues au cours de la semaine, mais surtout le dimanche. Il y a la possibilité, ce jour-là, d'avoir une baguette offerte pour l'achat de 3 baguettes et ainsi avoir du pain pour le lundi (jour de fermeture).

Toutes les productions sont faites maison et traditionnelles. Pour le pain, notre boulanger utilise du levain naturel pour retrouver les goûts de notre enfance. Vous pouvez aussi découvrir des spécialités d'autres régions, Gérald étant originaire du sud de la France.

Au nom de tous les élus et de tous les habitants, nous adressons tous nos vœux de réussite et de bonheur à Tamara et Gérald. Nous vous encourageons vivement à faire fonctionner notre, votre nouveau commerce de proximité.



# Le conseil de fabrique

Le conseil de fabrique qui n'existe qu'en Alsace/Moselle, est un organisme de droit public et non une association. Dans notre communauté, chacune des 5 paroisses est administrée séparément, sur le plan matériel, par son conseil de fabrique qui est aussi son représentant légal. Les membres des conseils de fabrique de la communauté de paroisses se réunissent ponctuellement pour délibérer des projets communs et pour assurer une harmonisation au sein de la communauté.

Dans nos paroisses, chaque conseil de fabrique est composé de 7 membres : 5 membres choisis parmi les personnes domiciliées dans la paroisse, bénévoles, catholiques et de préférence pratiquants (sourire) + les 2 membres de droit que sont le curé de la paroisse et le maire du village, qui peut se faire remplacer par un de ses adjoints. Le conseil de fabrique se réunit ordinairement 4 fois par an.

Un budget annuel, soumis à l'approbation des services de l'évêque, est établi lors de la réunion qui précède la fête de Pâques. Un inventaire de l'ensemble des biens est effectué lors de la nomination d'un nouveau prêtre.

Les revenus dont dispose le conseil de fabrique proviennent principalement des quêtes faites lors des offices religieux, des dons reçus à certaines occasions (baptêmes, mariages, obsèques), des legs et des recettes exceptionnelles que lui assurent la quête annuelle pour le chauffage et l'entretien de l'église ainsi que l'organisation d'événements culturels divers (repas paroissial, concerts...). Il faut savoir que les conseils de fabrique sont habilités à délivrer un reçu fiscal qui est à joindre à sa déclaration d'impôts et qui permet actuellement de déduire 66 % de la somme donnée du montant de l'impôt à payer. On peut bénéficier de cette disposition chaque année pour un don allant jusqu'à 20 % de son revenu imposable.

A noter que certaines quêtes dites « IMPEREES » sont versées à l'Evêché qui les répartit à différents organismes d'entraides : missions, Secours Catholique, Eglise de France, communautés chrétiennes

en Terre Sainte, ou de services (enseignements religieux, séminaires, mouvements d'action catholique, etc.)

Ces ressources, le conseil de fabrique les consacre aux dépenses de fonctionnement et d'investissement : celles liées au culte (hosties, vin de messe, vêtements sacerdotaux, livres de chant, mobiliers, formations diverses ...), mais aussi au chauffage, à l'électricité, au fleurissement, à l'entretien des cloches, aux vacations (modestes) servies à l'organiste, au prêtre (qui perçoit, tout comme les pasteurs et les rabbins, un traitement de l'Etat en Alsace-Moselle), les versements pour le fonctionnement de la communauté de paroisses et de l'Evêché... ainsi que l'assurance des biens et de la responsabilité civile de la paroisse. C'est le président du conseil de fabrique qui est responsable en cas de blessures ou d'accidents au presbytère ou dans les lieux de culte. Bien que la commune soit propriétaire du presbytère et des lieux de culte, c'est le conseil de fabrique qui est juridiquement responsable de l'entretien des bâtiments ; cependant, pour les grosses dépenses, les ressources propres du conseil de fabrique ne suffisent pas et c'est la commune qui assume l'essentiel. D'où l'avantage d'une bonne collaboration entre conseil de fabrique et municipalité.

Concernant le presbytère ou le logement du prêtre désigné par l'évêque pour desservir les paroisses à titre d'administrateur, c'est l'ensemble des paroisses au sein desquelles le prêtre assure sa mission, qui partage la charge pour les travaux et non plus le seul conseil de fabrique de la paroisse. Si d'aventure une fabrique ne disposait pas des ressources financières suffisantes pour s'acquitter de cette charge, la commune, en vertu de l'article 92, serait tenue d'intervenir à titre subsidiaire dans les conditions prévues aux articles 93 et 94 du décret de 1809.

Il revient au conseil de fabrique de veiller à l'entretien de l'église de sa paroisse, de pourvoir aux besoins de l'exercice du culte et de gérer les biens et les revenus de la paroisse. Il est chargé uniquement des questions matérielles et financières de la paroisse ; il n'a pas à intervenir dans l'édification d'une communauté de « pierres vivantes ». Cette mission-là relève plus spécifiquement de la responsabilité du curé de la communauté de paroisses, assisté dans sa charge pastorale de l'équipe d'animation pastorale (EAP).

**Le Conseil de fabrique** s'est réuni courant mai 2022 afin de renouveler son bureau et coopter un nouveau membre.

Le nouveau conseil de fabrique se constitue comme suit :

**Présidente : Marlène NICOLAY qui prend la place de Francis PIERRET démissionnaire**

**Secrétaire : Patricia BERGDOLL**

**Trésorière : Marie-Christine KARST**

**Assesseurs : Norbert HILPERT**

**Thierry MATTER,**

**nouveau membre coopté**

**Le prêtre et le maire étant membre de droit.**

Le nouveau conseil de fabrique tient à remercier très chaleureusement son ancien président en la personne de Francis PIERRET pour son engagement, son dynamisme de tous les instants au sein de notre paroisse. Francis est entré au conseil de fabrique en 2004. Il a pris ses fonctions de président en 2007. Il avait cela dans ses gênes, il a de tout temps fait partie de la paroisse...

Toujours disponible, engagé, il fera fonctionner le conseil de fabrique avec brio. Il a initié les repas paroissiaux qui ont jadis connu un très beau succès, la traditionnelle choucroute faisait partie intégrante des fêtes du village, elle était appréciée par tous nos anciens.

Il aura veillé sur ce beau patrimoine qu'est notre église, à aller ouvrir tous les matins, puis refermer tous les soirs. Veiller et encore veiller ! Francis est un emblème que tous connaissent, avec sa voiture bleue qui rayonne dans tout le village et dans les environs avec ce beau soleil collé sur sa vitre arrière.

Son épouse Marie-Jeanne, impliquée également dans tout cet engagement, a été une personne ressource pour le conseil de fabrique.

Il aura mis en place cette cohésion entre les différents conseils de fabrique de Saint Jean Baptiste des étangs, ensemble on est plus fort...

Alors, Francis reçois ici nos plus chaleureux remerciements.

Tu nous as dit « Je reste disponible pour certains actes au sein de la paroisse comme être une sentinelle pour nos deux nouvelles sacristaines : Marie-Jeanne MODERE et Isabelle GANGLOFF ». Alors oui Francis, nous te gardons au sein de notre équipe comme un vivier incontestable de la vie de notre église, de la cave au clocher...

Puisses-tu maintenant tendre vers d'autres horizons et profiter du temps qui passe...

Merci Francis.



# Le renouveau du Syndicat des Arboriculteurs !

« Pour que les arbres et les plantes s'épanouissent,  
Pour que les animaux qui s'en nourrissent prospèrent,  
Pour que les hommes vivent,  
Il faut que la terre soit honorée »  
Pierre Rabhi

Tous les passionnés de jardinage, d'horticulture et d'arboriculture savent bien que les saisons passent mais ne se ressemblent en rien... Après 2 années de pandémie mondiale, tout le monde espère reprendre « comme avant », mais est-ce bien possible ? Nous vivons des dérèglements en tout genre... et pourtant s'il devait bien avoir une priorité ce serait celle de l'environnement ! Alors n'hésitons plus, prenons tous nos responsabilités et allons de l'avant pour des espaces de vie qui prennent en compte notre nature, nos arbres, notre agriculture... Un syndicat d'arboriculture se doit de le prôner... alors oui avec nos moyens, nous allons essayer de vous proposer des manières de procéder plus « vertueuses » pour un avenir plus vert pour notre planète et pour les générations futures.

## Rétrospectives 2019-2021

Le syndicat de par la crise sanitaire a mis ses activités de côté ainsi que les projets décidés par le nouveau comité. Après une période de transition, certains membres, qui se disent eux-mêmes « anciens » ont acté leur départ du comité, avec certes une petite rallonge due à la crise sanitaire. C'est une page du comité du Syndicat qui se tourne...

Il était tout à fait normal de les citer lors de la dernière AG du Syndicat, de retracer leur parcours et de les remercier chaleureusement pour leurs très nombreuses années au service de cette association.

**Malou RAPP :** Démarrage dans l'association en 1995 et entrée au comité en 1996. A reçu comme distinction la Pomme d'Argent. A fourni un travail énorme quand il s'agissait de préparer des centaines de pizzas et flammes lors des manifestations. A toujours œuvré pour des actions « qui font vivre le village », et n'a jamais compté ses heures pour permettre que tout se déroule au mieux. Une personne sur qui on pouvait toujours se fier, dynamique, énergique et dévouée.

**Chantal SIEBERT :** Démarrage en 1990 comme « épouse du Président », notre regretté Roland. Puis a été nommée secrétaire au sein du comité en 1998. Une responsabilité menée à la baguette « à la clochette » devrait-on dire... Pour les non-initiés, il y a toujours lors de chaque réunion de comité, une petite clochette sur la table pour rappeler à l'ordre les quelques dissipés. Détentrice de la Pomme d'Argent et Or, Chantal a toujours été une organisatrice rigoureuse, quelques-unes de ses « listes » font encore référence au niveau de la réserve. Un membre actif, une cheville ouvrière du tonnerre et surtout une très bonne gestionnaire des tâches à accomplir.

**Gaston RIFF :** Un ancien, comme on dit avec tout le respect qui lui est dû. Il entre en 1988 au Syndicat et en 1995 au comité, comme assesseur. Il est également le détenteur de la Pomme d'Argent. Gaston, est le champion des frites pré-cuites, le responsable du stand « saucisses », il est le réparateur, l'aiguiseur... Un membre sur lequel le Syndicat a toujours pu compter. Il pense à tout... jusqu'à la bassine pour y couper le pain... et si ce n'est

pas lui c'est son épouse qui lui rappelle gentiment la liste « des choses à faire ».

**Fernand KOPP :** Présent au Syndicat et au comité depuis la création en 1984, membre fondateur. Il a été trésorier adjoint pendant quelques années, puis en 1990 trésorier en titre. Avec une rigueur militaire et la volonté de transmettre un travail bien fait, il a su « au centime près », tenir les comptes de l'association pendant quasiment 30 ans. Fêré de chiffres et de statistiques, il en a rédigé des tableaux de comparaison, comme pour la distillation depuis sa création. Il a prêté son verger pour les cours de taille. La pomme d'Argent et la Pomme d'Or lui ont aussi été décernées.

Pour toutes ces décennies au service du Syndicat, chers membres, au nom du Comité des Arbos actuel, au nom des 2 municipalités Hilsprich et Rémering, recevez nos remerciements les plus chaleureux.

## Retour sur l'AG du vendredi 6 mai 2022

Il n'y avait pas eu d'AG depuis 2019, suite aux événements que tout le monde connaît. Un rapport a été établi par le Président Yves KOPP, bilan d'activités, rapport financier. Les perspectives futures ont été annoncées, les fêtes, mais aussi le projet de broyeur de fruits itinérant (1 remorque jus de fruits), qui avait été laissé de côté de par la pandémie. Les prochains rendez-vous, la marche des arbos qui a eu lieu le jeudi de l'Ascension et la fête des fruits du dimanche 28 août 2022.

## Quelques chiffres à communiquer :

**-113 :** les membres inscrits au Syndicat (Tout le monde peut adhérer et chacun est le bienvenu.)

**-1255 :** en euros le bénéfice de l'année 2021

**-11240 :** en litres, pour l'année 2020-2021 de matières premières distillées pour le schnaps

**-2 :** le nombre de nouveaux membres ayant rejoint le comité cette année, bienvenue à Aline POLLRATZKY et Sébastien KOPP

**-1984 :** date de création du Syndicat, qui va fêter en 2024 ses 40 ans !

## Dans les projets annoncés :

L'implication du comité dans les APA (Activités Pédagogiques Associatives) : des ateliers d'initiation et de découverte au périscolaire de la commune les mercredis matin. Il y a eu plusieurs rendez-vous, une rencontre autour de la pomme, avec dégustation, une chasse aux œufs au verger, ... Ce genre d'initiatives seront reconduites dans les mois à venir.

La participation à la formation distillation niveau 3 pour 4 membres du comité afin de toujours se maintenir informés des dernières nouveautés et des retours d'expériences d'autres bouilleurs de cru.

La participation à l'assemblée générale de l'UDSAH organisée par les arboriculteurs de Puttlinge-aux-Lacs.

La participation à l'assemblée générale de la Fédération Arboricole de Sarreguemines-Bitche.

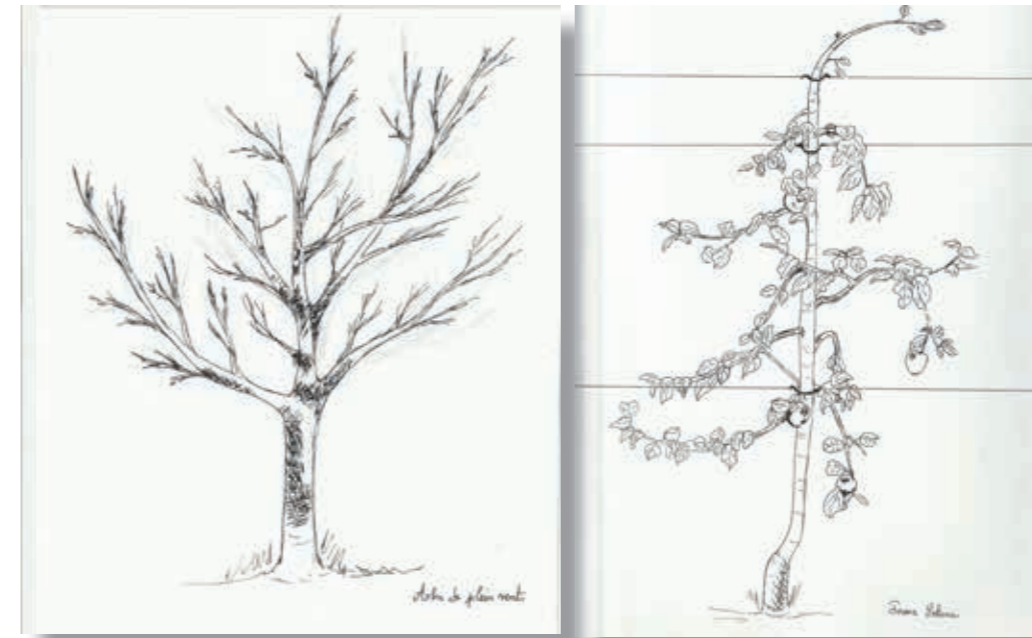
# arboriculteurs

## POURQUOI TAILLE-T-ON UN ARBRE FRUITIER ?

### Chaque taille a un but précis.

Quelle que soit la saison, il faut de bonnes raisons de tailler, on ne coupe pas juste pour le plaisir. Nous traitons une plante qui a besoin d'être taillée et il vaut mieux intervenir régulièrement que d'obtenir un sujet trop grand jamais taillé nécessitant au final une taille très, trop sévère qui va l'affaiblir voire le faire mourir.

Ci-dessous, à gauche un arbre qui a poussé librement et à droite un pommier conduit en axe



### Règles à respecter :

- Utiliser des outils désinfectés et adaptés au type de coupe.
- Être capable de bien identifier les bourgeons à bois et à fleurs.
- Quand on coupe une branche importante pour réduire sa longueur, on laisse à l'endroit où l'on coupe, une branche plus petite qu'on appelle un tire-sève. Il faut que la branche qui reste fasse au moins le tiers de la branche coupée.
- La suppression d'une branche de gros diamètre doit se faire en plusieurs étapes. On allège la branche en coupant une partie de ses ramifications, puis on scie à 20 ou 30 cm de l'endroit définitif, pour éviter que la branche ne se déchire lors de la coupe...

### Chaque taille se fait dans un but précis :

- Formation : donner une forme à l'arbre dès sa jeunesse.
- Eclaircissage : supprimer des branches pour « aérer » le houppier ou suppression des fruits en surnombre.
- Sanitaire : supprimer les parties malades ou mortes.
- Fructification : favoriser les bourgeons à fleurs.
- Equilibrage : favoriser une pousse homogène de l'arbre.
- Elagage : ramener l'arbre progressivement à un certain équilibre.
- Restauration ou régénération : favoriser l'apparition de branches nouvelles.

### Chaque taille se fait à un moment précis, globalement :

- En hiver :  
Hors périodes pluvieuses et froides. Après la chute des feuilles et avant le débourrage. La taille d'hiver est poussante.
- En été :  
Hors périodes pluvieuses, venteuses et des fortes chaleurs. La taille d'été ou la taille en vert est affaiblissante. Son objectif principal est de maintenir l'arbre dans son port.

Chaque variété d'arbre fruitier possède sa propre façon de pousser, de se ramifier et de fructifier. Beaucoup d'arbres produisent surtout du bois s'ils sont trop contraints et il faut souvent choisir entre l'œuvre d'art et les fruits.

Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances des arbres et des techniques de taille des fruitiers n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association arboricole de votre village qui peut organiser des cours de formation à l'arboriculture répartis sur l'année (8 samedis matin, [www.udsah-moselle.com](http://www.udsah-moselle.com)) ainsi que des formations courtes de deux heures en moyenne : taille d'hiver, d'été et méthodes de greffage.

**Aline Pollratzky**, formatrice arboricole.

# syndicat des arboriculteurs

Durant la période automnale 2021, le Syndicat a procédé à la remise en états des deux alambics, à l'extérieur comme à l'intérieur.

En effet, le premier alambic, acheté l'année après la création du syndicat en 1984, en avait bien besoin, tout comme le second, acheté quelques années plus tard pour assurer la demande toujours croissante du nombre de bouilleurs de cru.

Les membres du syndicat ont, à ce jour distillé 303.741 litres de matières premières (fruits fermentés) sur le premier alambic, et 129.550 litres sur le deuxième.

Pour ce faire, nous avons procédé au démontage complet des deux alambics :

Séparation des différents éléments :

Changement des pierres réfractaires au niveau



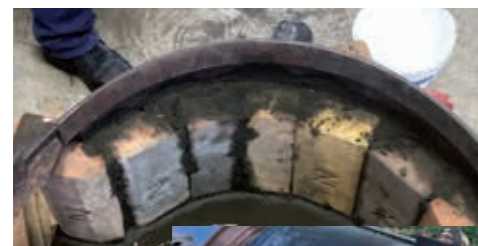
Une fois toutes les réparations et le nettoyage terminés, une partie du remontage pouvait commencer avant la mise en peinture :

du foyer du bain marie, et réfection de la chamotte :

Nouvelles soudures pour renforcer les anciennes



Un grand merci aux bénévoles qui ont travaillé plusieurs samedis de suite afin de mener à bien cette mission. Les alambics sont prêts pour la prochaine campagne de distillation.



Pour information, la fête des Arbos a eu lieu le dimanche 28 Aout 2022 derrière l'école. Il s'agit de la traditionnelle Fête des Fruits, avec la messe en plein air.

De plus, les membres qui souhaitent distiller lors de la prochaine campagne de 2022/2023 peuvent déjà se faire connaître auprès des personnes habituelles (Fabien DOLISY pour Hilsprich et Fernand KOPP pour Rémering).

Le Syndicat a lancé également la commande d'arbres fruitiers vers la mi-août pour les envoyer le 25 septembre 2022 au plus tard.



# les cordées



La reprise au Foyer Rural Les Cordées après une année blanche suite au Covid, s'est faite avec le Festival des Z'Etangs d'Art qui, malgré la contrainte des mesures sanitaires, a rassemblé de nombreux spectateurs.

Une première, cette année 2021, avec un marché de Noël qui s'est tenu sous le city le dimanche 7 novembre !

Malgré le temps hivernal ce marché a connu un succès certain.

En effet, les membres du Comité du Foyer avaient travaillé d'arrache pied pour présenter un stand bien fourni : couronnes de Noël, gnomes, cœurs en tissu, étoiles en frivolité, tote bag, etc....

Tous ces articles, faits bénévolement, ont été vendus au profit de l'association Kalan à qui nous avons pu remettre un chèque de 1300 euros.

Si vous avez vous aussi des mains de fées, vous pouvez rejoindre le foyer rural Les Cordées pour approvisionner son stand lors du prochain marché qui sera également à visée humanitaire.

La bibliothèque s'est à nouveau associée à l'école primaire de Rémering et plus précisément avec la classe de CE1-CE2 pour participer au concours MoseL'lire 2021-2022. Les élèves ont choisi de présenter le livre "Attention au Chien" d'Insa SANE et décidé de le présenter par la réalisation d'une vidéo. Un gros travail en amont a été nécessaire dirigé par Francine MERTZ, bénévole de la Bibliothèque et Joëlle ECHIVARD Professeur des élèves.



Les élèves, à la fois, lecteurs, écrivains et acteurs peuvent être très fiers du travail réalisé. Les prises de vue réalisées par André MERTZ leur ont permis d'entrevoir le travail nécessaire à la finalisation d'une vidéo.

Le jury de MoseL'lire n'a pas été insensible à tout ce travail et a attribué un premier prix à l'école et à la bibliothèque.

Ce premier prix a permis à chaque élève de recevoir un livre lors d'une petite fête à l'école le 4 juillet dernier et les félicitations de la première adjointe au maire.



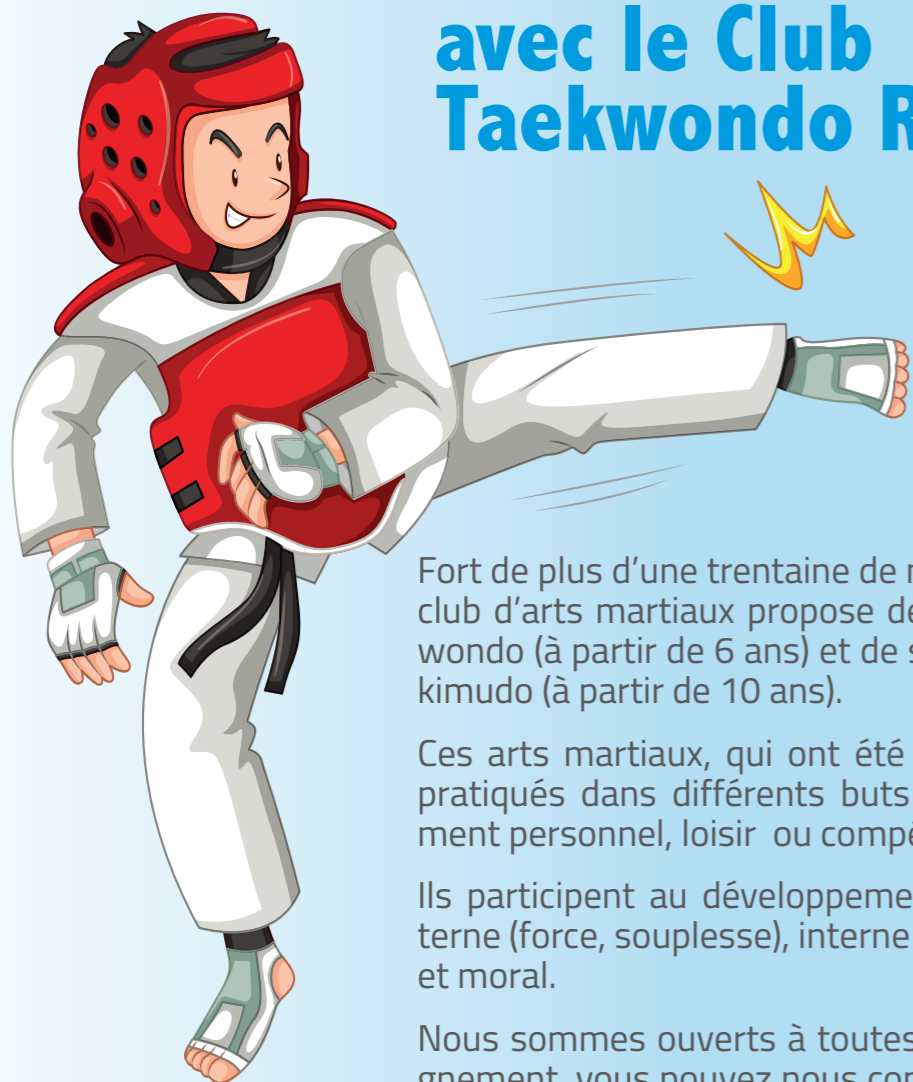
Nous avons également participé à l'événement, "Moselle déracinée" lancé par le département. Une soirée a été organisée avec projection des témoignages de nos aînés qui ont vécu ce temps, grâce au travail fait en 2010 par Mireille SAUER, André RIFF et Francis PIERRET.

Une ballade contée par Valérie GRANDIDIER nous a fait découvrir un autre pan de l'histoire, celui des expulsés.

Les élèves du CE1-CE2, ont lu le témoignage de Marcel ALTMAYER qui avait leur âge au moment de l'évacuation. Très intéressés, les élèves ont découvert que cette période triste et difficile, a aussi été celle de l'aventure à travers la France pour de nombreux enfants qui n'avaient jamais quitté leur village, un temps sans téléphone, sans télévision, souvent sans grands moyens de locomotion, si ce n'est une charrette tirée par des chevaux pour rallier une gare.



# Cours de self défense et d'Arts Martiaux avec le Club Taekwondo RLP



"Vecteezy.com"

Fort de plus d'une trentaine de membres cette année, votre club d'arts martiaux propose des cours et stages de taekwondo (à partir de 6 ans) et de self-défense Coréenne hapkimudo (à partir de 10 ans).

Ces arts martiaux, qui ont été développés en Corée, sont pratiqués dans différents buts : autodéfense, développement personnel, loisir ou compétition sportive.

Ils participent au développement global de l'individu : externe (force, souplesse), interne (énergie, santé), intellectuel et moral.

Nous sommes ouverts à toutes et tous . Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par email à l'adresse [hakpitaek@gmx.fr](mailto:hakpitaek@gmx.fr) ainsi que sur la page Facebook du club.



# Nouvelle édition 2022 du festival des Z'étangs d'art sur les rails !



Le comité de pilotage du FESTIVAL LES Z'ETANGS D'ART était gonflé à bloc et s'était réuni mensuellement pour concrétiser le projet culturel et intercommunal de la saison 2022.

La programmation a été bouclée avec 13 rendez-vous validés (5 séances de cinéma en plein air, 3 concerts et 5 spectacles d'art vivant).

Cette année, les enfants qui étaient inscrits en centre de loisirs ont également bénéficié d'un spectacle.

Très beau partenariat entre les 5 municipalités :

les 3 à l'origine du projet :

**HOLVING,**  
**PUTTELANGE**  
**REMERING,**

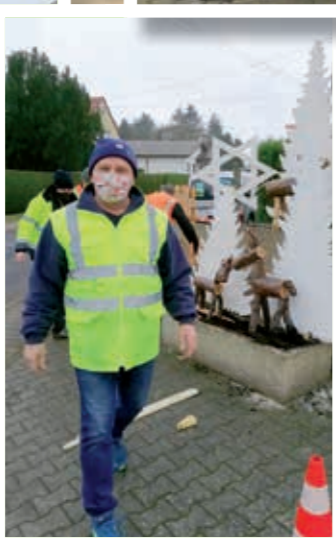
et 2 nouvelles :

**GROSBLIEDERSTROFF** et  
**NEUFGRANGE** dont c'était la 2ème édition.

Ce projet est porté par le Foyer des Lacs et un comité de bénévoles issus des Foyers ruraux de HOLVING et REMERING ; tous très impliqués dans la culture en milieu rural.

La recherche de subventionneurs pour que ce projet perdure est toujours d'actualité ; cette année des donateurs privés ont d'ailleurs été sollicités.





## Chantier de réinsertion

## L'aménagement des bacs dans la commune

3 rassemblements de bacs sont installés à 3 inter-sections :

- rue Principale au niveau de la rue de la Montée et rue St Jean ;
- rue de Hilsprich à l'embranchure du centre équestre/Piste cyclable ;
- rue de Hilsprich et la patte doigt direction rue de l'Etang

Hors saison printanière et estivale, où les bacs regorgent de belles fleurs multicolores, ces supports en béton sont dépourvus de couleurs.

L'an passé un projet a vu le jour avec la CASC et le Chantier d'Insertion (Atelier Palettes en bois). Des décorations ont été choisies par la commission communale, fabriquées par les personnes en réinsertion, et installées par le groupe avec l'aide des ouvriers communaux. Le résultat fut très apprécié par les habitants, il y avait les animaux de la forêt, les bougies, le village de Noël, entourés de majestueux sapins. Un style nature, un embellissement à partir de matériaux recyclés et une action solidaire. Un projet valorisant pour les intervenants, et valorisé par le biais de la CASC en partenariat avec la commune. Quelques arrangements floraux de saison sont venus mettre en valeur ces très belles réalisations.

## Label Villes et Villages fleuris

En 2018 la commune de Rémering-lès-Puttelange recevait sa 1ère fleur, une distinction honorifique pour tout ce travail mené en lien avec l'environnement, le cadre de vie, le fleurissement, les actions de sensibilisation au tri sélectif... Etre labellisé c'est entrer dans une démarche de reconnaissance d'un savoir faire, d'une volonté de promotion du territoire, d'une certaine manière de vivre et du souhait de préservation de la nature. Suite à la pandémie, les visites dans les communes pour le renouvellement de la Labellisation Villes et Villages fleuris ont été reportées. C'est donc cette année en 2022 que la visite du Jury Régional a eu lieu cet été fin juillet.



## 11 avril 2022 et 98 printemps : bon anniversaire à Marie HURLIN doyenne de la commune

Une délégation de la municipalité, Chantal TOUSCH et Jeanine QUODBACH adjointes, est venue souhaiter un joyeux anniversaire à Mme HURLIN et souffler avec elle ses bougies.

Elle était entourée, de sa fille dévouée, son gendre préféré, sa petite fille adorée accompagnée de son ami et sa dame de compagnie. Marie HURLIN est très en forme, elle lit tous les jours le RL et cela depuis 30 ans, comme son époux avant elle qui était également durant de longues années doyen du village. La nonagénaire adore les orchidées et aller se promener dans le village. Elle apprécie les bonnes choses et les plaisirs simples de la vie. Et surtout elle attend avec impatience l'ouverture de la nouvelle boulangerie pour pouvoir aller acheter son pain frais.



# Le Palais de Gaufrette !

Le nouveau nom du camping privé de REMERING-LES PUTTELANGE. Un lieu qui a déjà ses habitués et qui remporte un grand succès surtout auprès des enfants qui adorent les pirates, Carabosse, Gaufrette et tous ses amis, les entraînant dans leur monde imaginaire ! CapFun a repris la gestion de l'offre de camping. C'est dorénavant une nouvelle manière de fonctionner plus professionnelle et très compétente dans ce domaine. Des nouveaux mobil-homes sont venus compléter l'offre de départ. Actuellement ce sont 110 bungalows tout équipés qui accueillent les vacanciers venus très nombreux et leurs retours sont très positifs.

L'accès à l'espace nautique a été possible pour les enfants de la commune accompagnés d'un adulte durant la saison estivale. Les enfants inscrits au centre de loisirs ont pu plusieurs fois profiter des belles piscines et des toboggans aquatiques. Ils en étaient ravis.

CapFun génère une attractivité pour notre territoire, les commerçants et restaurateurs sont ravis de cette nouvelle clientèle, et nous l'ont fait savoir. Seize saisonniers ont été embauchés pour cette saison, dont des jeunes du village et des communes aux alentours. Cette première saison a un bilan très satisfaisant.

Voici quelques chiffres :

### Les mobil-homes :

- 78 résidences mobiles présentes sur site en juillet, toutes occupées durant ce même mois
- 110 disponibles durant le mois d'août et également tous loués

### Les réservations :

- Le week-end du 6-7 août, rien que sur la journée du samedi, 50 arrivées de vacanciers ont été enregistrées.

### La provenance des vacanciers :

- 40% sont des locaux du « 57 »
- 20% viennent de Hollande
- 10% viennent de Belgique
- 30% sont issus d'autres régions : la Bretagne, le Nord, la Normandie, la Franche Comté, etc.

### Les dates de fermeture :

- Le week-end du 3-4 septembre pour les vacanciers
- Le 30 septembre pour les résidents.

# Pourquoi des bornes jaunes d'apport volontaire ?



Le passage à l'extension des consignes de tri des emballages a été décidé au niveau national par l'Etat et l'éco-organisme CITEO, pour simplifier les gestes de tri des ménages et maximiser le taux de recyclage des plastiques. Le SYDEME, qui détient la compétence de transport et traitement des déchets sur le territoire de dix EPCI, dont le nôtre, s'est inscrit dans cette démarche. Il a constaté que, sur notre territoire, les performances de tri sont bien en dessous de la moyenne nationale et que la collecte dans les sacs orange opaques ne permet pas un contrôle efficace de la qualité du tri. La moitié de leur contenu n'est à ce jour pas recyclable, générant ainsi de très importantes quantités de déchets transportés et triés en pure perte, engendrant de fait des surcoûts importants pour cette filière.

Fort de ce constat, la Communauté d'Agglomération a décidé de capitaliser sur les bonnes performances de la collecte du verre et des papiers, et donc de renforcer la collecte en bornes d'apport volontaire en y ajoutant celle des emballages légers. Elle s'est ainsi rapprochée des 38 communes membres pour densifier le réseau de bornes existant et y ajouter des bornes pour les emballages légers. Ce dispositif garantit (avec la participation active de nos concitoyens, des performances de tri optimales aussi bien en qualité qu'en quantité), un transport des déchets vers les bons exutoires et donc une maîtrise des coûts alors que l'Etat ne cesse d'augmenter la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui pèse sur les collectivités et donc sur les usagers.

CITEO précise également que le passage à l'apport volontaire permet globalement aux collectivités :

- De diminuer l'impact carbone de l'activité de gestion des déchets,

- D'améliorer les conditions de travail des agents de tri des centres de tri,
- De diminuer les accidents du travail car le métier de ripeur est un métier à risques forts,
- Aux habitants de se débarrasser de leurs emballages quand bon leur semble,
- Aux habitants d'habitations collectives de mieux valoriser leur effort de tri individuel.

Pour faciliter le tri, le transport et le déversement des déchets dans les bornes d'apport volontaire, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences proposera un cabas de tri de taille standard aux foyers qui le souhaitent. Les trappes de vidage des bornes ont été dimensionnées de manière à pouvoir introduire et vider ce cabas sans avoir à reprendre les déchets en main.

Concernant les charges financières et l'évolution des taxes, les efforts d'optimisation du service de gestion des ordures ménagères ont permis de maintenir un taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) inférieur à la moyenne nationale.

Ainsi, malgré l'augmentation importante de la TGAP décidée par l'Etat, de 20 € par tonne de déchets en 2016 à 45 € en 2022 puis 65 € en 2025, le taux de la taxe a très peu évolué (15,24 % aujourd'hui).

De nombreuses personnes participent à l'apport volontaire du verre et du papier depuis de nombreuses années et nous les remercions. Nous souhaitons la réussite du projet d'apport volontaire des emballages basée sur les efforts de chacun (particuliers et professionnels).

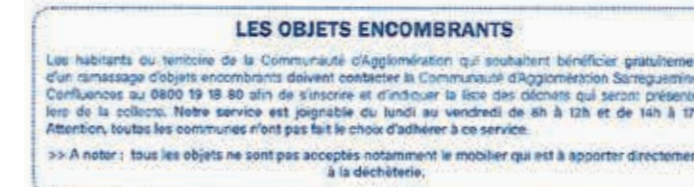
**LE TRI EFFICACE** **DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2022** **100% DES EMBALLAGES SE TRIENT !**

**NOUVEAUTÉ**  
ET TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

BOUTEILLES ET FLACONS + BRIQUES ALIMENTAIRES + EMBALLAGES EN ACIER ET EN ALUMINIUM + FILMS, SACHETS ET BLISTERS + BARQUETTES + TUBES, POCHES ET FILETS + POTS, BOÎTES ET GOBELETS

sydème CITEO

## COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS



**NOUVEAU**

- Barquettes,
- pots, gobelets,
- boîtes en plastique, tubes,
- poches et filets en plastique,
- capsules en plastique,
- sachets,
- blisters,
- films en plastique.

**Mise en place progressive en 2022 des bornes jaunes « points de tri » sur tout le territoire de l'Agglo.**  
En attendant l'installation des bornes jaunes dans votre commune, le sac orange est toujours de rigueur.

La Conciliation de Justice est un mode amiable de règlements des différends, souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne.

**C'est une procédure simple, rapide et gratuite pour les parties,**

Qui, si elle aboutit, donne lieu à la signature par les Parties et le Conciliateur, d'un procès-verbal total ou partiel. Cet accord peut être homologué par le Juge qui donne force exécutoire.

**Exemples de litiges concernés :**



Litiges entre personnes,  
Troubles du voisinage,  
Relations entre propriétaires et locataires,  
Litiges entre commerçants,  
Problèmes de copropriété,  
Litiges à la consommation,  
Litige avec un artisan

Sont exclus de la conciliation : affaires pénales, affaires relevant de l'état des personnes ou du droit de la famille, différends et conflits entre administrés et administrations qui, pour ces derniers, relèvent du Délégué au Défenseur des Droits. La Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 étend la tentative de résolution à l'amiable obligatoire aux litiges portés devant le tribunal judiciaire dont le montant n'excède pas cinq mille euros (décret 2019-1333 du 11 décembre 2019). L'obligation s'étend également aux actions mentionnées dans le code de l'organisation judiciaire. Dans les autres cas, la tentative de conciliation est facultative mais peut être ordonnée par le Juge.

Les cinq bonnes raisons de tenter la conciliation de justice :

**Rapide, Gratuit, Sans aléas, des Droits Préservés et un Accord officiel.**

Le Conciliateur de Justice, dit « médiateur du service public » est l'acteur fondamental de la Conciliation.

**En mairie, rue Wilson 57510 Puttrelange-aux-lacs.  
03 87 06 60 01  
marcel.nassoy@conciliateurdejustice.fr**



Par internet :

<http://www.cdad-moselle.justice.fr>

<https://www.conciliateurs.fr>

<https://www.justice.fr>

*“ Lorsque le premier bébé rit pour la première fois, son rire se brisa en un million de morceaux, et ils sautèrent un peu partout. Ce fut l'origine des fées.”*

Félicitations aux nouveaux parents !

**Arthur WAGNER**

est né le 15 mars 2021  
Ses parents sont Guillaume WAGNER et Ophélie BOSLE, domiciliés 12 rue des Mineurs

**Lauriane FREYERMUTH BURGER**

est née le 13 mai 2021  
Ses parents sont Guillaume BURGER et Victoria FREYERMUTH, domiciliés 71 rue Principale

**Maël HENNARD**

est né le 27 juin 2021  
Ses parents sont Mathieu HENNARD et Célimène PITZ, domiciliés 47 rue de la Montée

**Jules HENNARD**

est né le 27 juin 2021  
Ses parents sont Mathieu HENNARD et Célimène PITZ, domiciliés 47 rue de la Montée

**Lucas HUPPERT**

est né le 20 août 2021  
Ses parents sont Cédric HUPPERT et Marie-Hélène PERNET, domiciliés 24 rue de l'Étang

**Lyam LIPSKI**

est né le 08 septembre 2021  
Ses parents sont Jonathan LIPSKI et Pauline STEININGER, domiciliés 13 rue des Beaux Arts

**Jules BOCK**

est né le 12 décembre 2021  
Ses parents sont Jérémy BOCK et Mylène DURAND, domiciliés 45 A rue du Coin



*“ La plus grande vérité qu'on puisse apprendre un jour est qu'il suffit d'aimer et de l'être en retour..”*

Toutes nos félicitations aux jeunes couples.

**Alan GIANCIPPOLI et Sandra KARST**

se sont mariés le 17 juillet 2021  
Le couple réside à HOLVING

**Damien KOENIG et Célia MAUSS**

se sont mariés le 14 août 2021  
Le couple réside au 127 rue de Hilsprich

**Gilles MULLER et Nathalie QUEVREUX**

se sont mariés le 11 septembre 2021  
Le couple réside au 4 impasse de la Source

**Steve SCHÖNDORF et Noémie BILLON**

se sont mariés le 09 octobre 2021  
Le couple réside au 23 rue des Prés

ETAT  
CIVIL

*“ Je porte ton cœur dans mon cœur.  
Je ne suis jamais sans lui et partout où je vais, tu vas.  
Et c'est ça le miracle qui fait briller les étoiles de mon ciel.”*

Nos sincères condoléances à toutes les familles en peine.

**Marcel REICH,**

âgé de 92 ans,  
domicilié 7 rue des Mineurs,  
est décédé à Sarreguemines le 04 février 2021

**Marguerite MATZ, divorcée PERRIN**

âgée de 82 ans,  
domiciliée 58 rue de l'Étang,  
est décédée à Farébersviller le 12 février 2021

**Joséphine THEOBALD, veuve BLUM**

âgée de 81 ans,  
domiciliée 25 rue de l'École,  
est décédée à Ars-Laquenexy le 18 février 2021

**Camille ZINGRAFF,**

âgé de 91 ans,  
domicilié 1 impasse des Saules,  
est décédé à Valenciennes le 09 août 2021

**Mahaut PHILIPP,**

âgée de 8 mois,  
domiciliée 7 rue Lamartine,  
est décédée à Rémering-Lès-Puttelange le 21 septembre 2021

**Claude MULLER,**

âgé de 59 ans,  
domicilié 10 rue de l'Église,  
est décédé à Rémering-Lès-Puttelange le 27 octobre 2021

**Jean DREIDEMY,**

âgé de 90 ans,  
domicilié 74 rue St Jean,  
est décédé à Sarreguemines le 29 décembre 2021

**Monika SCHLIERENKAMP, épouse SCHNEPPER**

âgée de 71 ans,  
domiciliée 10 rue Emile Zola,  
est décédée à Saarbrücken le 30 décembre 2021



LA VIE D'UN CHAMP  
par Monique

